

Grenelle de la Mer en Polynésie française

→ Sommaire

Grenelle de la Mer en Polynésie française	p.3
Synthèse générale des recommandations	p.5
■■■ Détail des propositions par atelier	
 1. Atelier 1 : « La délicate rencontre entre la terre et la mer » 	p.7
2. Atelier 2 : « Entre menaces et potentiels, une mer fragile porteuse d'avenir »	p.12
■ 3. Atelier 3 : « La mer, une passion à partager »	p.18
 4. Atelier 4 : « Planète mer, inventer les nouvelles régulations » 	p.22
Composition du Comité de Pilotage du Grenelle de la Mer en Polynésie française	p.27
■■■ Composition des groupes de travail des ateliers	p.28
■■ Annexe : contributions écrites reçues	p.31

Contexte, objectifs, déroulement & résume éxécutif du Grenelle de la Mer en Polynésie française

Faire participer l'Outre-Mer et plus particulièrement la Polynésie française au *Grenelle de la Mer* est à la fois **une évidence** et **un défi**.

Une évidence, car la Polynésie française contribue à elle seule à près de la moitié — 47% exactement — de la Zone Economique Exclusive de la France et qu'il serait donc illusoire de vouloir proposer une politique maritime française qui ne prenne pas en considération la Polynésie et ses enjeux.

Mais c'est aussi **un défi**, car la Polynésie française, au cœur des problématiques environnementales maritimes, et disposant de compétences propres au sein de la République, reste malgré toute la dimension géopolitique de son espace, éloignée de 22.000 kilomètres de Paris.

Comment dès lors, faire entendre cette voix du monde ultra-marin dans le cadre des travaux nationaux du Grenelle de la Mer?

Il s'agissait là d'un des trois objectifs assignés aux participants des travaux du *Grenelle de la Mer* en Polynésie française, les deux autres objectifs étant d'une part, d'engager une grande concertation avec les acteurs du monde maritime et les représentants de la société civile, et, d'autre part, de proposer une stratégie de développement durable de la mer et du littoral polynésien.

Pour atteindre ces objectifs, les travaux coordonnés par les Ministères polynésiens de l'Environnement et des Ressources de la Mer, avec le soutien étroit des services de l'Etat, ont eu lieu du 15 au 17 juin 2009 à Papeete.

Présidés par quatre éminentes personnalités représentatives de la diversité polynésienne, les ateliers de travail correspondant aux thèmes métropolitains, ont fait l'objet de 12 questions auxquelles ont répondu plus de 150 participants, issus de la société civile, des mondes professionnels des secteurs maritimes, des associations, des partenaires sociaux ainsi que de représentants des services de l'Etat et de la Polynésie française.

→ Six grands axes de propositions se sont ainsi dégagés de ces travaux :

- Développer la coordination des politiques publiques et ses outils de planification
- Valoriser et développer
- Connaître et protéger
- Sensibiliser, informer et éduquer
- Adapter, appliquer, sanctionner
- Former.

Et c'est très concrètement aujourd'hui, que les Ministres de l'Environnement et des Ressources de la Mer s'engagent à mettre en place les éléments suivants directement issus des travaux du Ruahatu, *Grenelle de la Mer* en Polynésie française :

Ministère de l'Environnement	Ministère des Ressources de la Mer
Mise en place d'un conservatoire	Création d'un centre unique
et d'un réseau	de formation
d'aires marines protégées	aux métiers de la mer
Création d'un observatoire	Fédération des équipes
de la biodiversité et	de recherche travaillant
des changements dimatiques	sur le milieu marin
Renforcement	Valorisation et structuration
des sanctions	des métiers de la mer

Synthèse générale des recommandations issues du Grenelle de la Mer en Polynésie française

■■■ 1. Développer la coordination des politiques publiques et ses outils de planification

- → Créer un schéma général d'aménagement et de gestion de l'espace
 - Mettre en place des schémas sectoriels de développement d'activités
 - Revoir l'articulation des Plans Généraux d'Aménagement et des Plans de Gestion des Espaces Maritimes
 - Inciter les communes à mettre en place des Plans Généraux d'Aménagement et des Plans de Gestion des Espaces Maritimes
 - Mettre en place une structure d'acquisition, de gestion, de valorisation et de protection des milieux marins et littoraux — conservatoire, agence,... financée par la TEAP — taxe sur l'environnement, l'agriculture et la pêche
 - Développer un réseau d'aires marines protégées
 - Créer un schéma de développement des transports maritimes côtiers et interinsulaires

■■■ 2. Connaître et protéger

- → Définir un plan de sauvegarde et de valorisation des écosystèmes et de gestion des risques naturels et climatiques
 - Créer un observatoire de l'environnement littoral marin –outil d'acquisition de données, de suivi, d'analyse et d'aide à la décision
 - Mettre en œuvre la politique d'assainissement et de gestion des déchets
 - Définir une stratégie de préservation du patrimoine culturel maritime
 - Fédérer les équipes de recherche et développement oeuvrant sur le milieu marin
 - Développer les actions de recherche par l'affrètement d'un navire dédié Pacifique

■■■ 3. Valoriser et développer

- → Développer les énergies renouvelables marines
 - Créer une agence d'aide au développement des activités maritimes
 - Mettre en place un pôle de compétitivité sur la valorisation des ressources naturelles
 - Développer la pêche hauturière
 - Structurer et valoriser les métiers de la mer

4. Sensibiliser, informer et éduquer

- Développer des lieux pédagogiques vivants : sentiers sous-marins, musée de la mer,...
 - Sensibiliser les maires à leurs responsabilités environnementales
 - Avoir un plan de communication adapté aux publics et aux scolaires sur les problématiques et les métiers de la mer
 - Impliquer les populations locales dans la gestion de leurs espaces

5. Adapter, appliquer, sanctionner

- Se donner les moyens -humains, techniques, financiers,...— d'appliquer la réglementation
 - Adapter la réglementation pour une application effective des sanctions
 dissuasives
 - Renforcer les moyens de surveillance de la Zone Economique Exclusive

■■ 6. Former

- → Faire un état des lieux et établir un schéma directeur de formation aux métiers de la mer
 - Créer un centre unique de formation aux métiers de la mer pour les besoins
 de la Polynésie française et mettre en place les formations adaptées

Grenelle de la Mer en Polynésie française

Détail des propositions Atelier 1

- Président de l'Atelier
 - Frère Maxime CHAN, Président de l'association Te Rauatiati
- Rapporteurs
 - Madame Paula MEYER, Ministère de l'environnement en Polynésie française
 - Madame Sophie-Dorothée DURON, Responsable de l'antenne de l'Agence nationale des Aires Marines Protégées en Polynésie française

« la délicate rencontre entre la terre et la mer » Grenelle de la Mer en Polynésie française

Les questions traitées par l'Atelier 1

- 1. Comment aménager et gérer durablement la zone côtière ?
- 2. Comment améliorer la gestion des risques naturels –houle, cyclone, tsunamis, glissements de terrains, changements climatiques,...?
- 3. Que faire pour mieux connaître et surveiller les écosystèmes ?

Pour toutes les propositions communes à ces questions, les participants ont été unanimes pour proposer comme éléments communs de :

- Affecter la taxe sur l'environnement, l'agriculture et la pêche (TEAP) aux actions de l'environnement
- Et rappeler l'urgence à agir !

1. Comment aménager et gérer durablement la zone côtière ?

- → Trois éléments principaux sont ressortis :
 - Par une politique d'aménagement et de gestion volontariste
 - Par l'application de la réglementation (et adaptation si nécessaire)
 - Par l'implication et la sensibilisation des usagers de zones côtières au sens large

→ Par une politique d'aménagement et de gestion volontariste

- Développer une politique foncière d'acquisition du littoral pour une gestion
 et un aménagement durable des activités économiques, loisirs, etc.
- Créer/ formaliser une structure type « conservatoire du littoral et de la mer »
- Finaliser le « schéma d'aménagement et de gestion de l'espace de la Polynésie » avec des déclinaisons de stratégies sectorielles (transports, perliculture, tourisme...)
- Encourager et développer des outils de planification (utilisation de l'espace) et de stratégie de développement d'activités maritimes. Type PGEM — Plan de Gestion de l'Espace Maritime — et mise en place d'un réseau d' « aires marines gérées »
- Veiller à l'articulation Plans Généraux d'Aménagement PGA et Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM — (clarifier et coordonner la frontière matérielle et juridique entre les deux outils)

- Renforcer la politique de traitement des rejets à la mer (assainissement, macro déchets, eaux pluviales)
- Mise en place d'un véritable transport côtier et inter île (navires peu polluants ou à modes de propulsion alternative, modalités de navigations, mouillages propres)

→ Par l'application de la réglementation (et adaptation si nécessaire)

- Adapter la réglementation pour une application effective de sanctions
- Se doter de moyens de contrôle efficaces (mutualisation des personnels de contrôle et moyens matériels, voire dotation de personnel). Impliquer localement les communes (police municipale)
- Appliquer la réglementation sur le domaine public maritime (bande des 3 m) et éclaircir les obligations en matière de servitudes de passage (accès à la mer) et enfin définir le tracé de la ligne de rivage (ligne de cotes sur la base du trait naturel)
- Supprimer les dispositions réglementaires relatives au déclassement du domaine public maritime
- Mettre fin aux dérogations et exiger l'exemplarité du Pays (travaux/ Equipement)
- Transférer la gestion administrative du lagon et de la zone côtière de l'équipement à la Mer (Ministère des Ressources de la Mer et Ministère de l'Environnement)

→ Par l'implication et la sensibilisation des usagers de zones côtières au sens large

- Sensibiliser les maires à leur rôle crucial d'informateur sur les différentes politiques d'aménagement du littoral et de l'espace maritime
- Communiquer sur les droits et devoirs du citoyen et du riverain pour :
 - informer et sensibiliser les usagers au respect des réglementations et de manière plus large au partage de l'espace communautaire (gestes civiques)
 - renforcer et appuyer la culture polynésienne
- Soutenir l'action des associations dans leurs activités vis-à-vis du grand publique ou des scolaires
- Mieux communiquer sur l'impact de l'aménagement des espaces maritimes sur la qualité du milieu (lagonaire ou marine)

2. Comment améliorer la gestion des risques naturels — houle, cyclone, tsunamis, glissements de terrains, changements climatiques,...?

→ Trois éléments à mettre en exergue : connaissance, gestion, information et participation.

→ Connaissance

- Assurer la mise à jour régulière et exhaustive de la cartographie des risques sur le court, moyen et long terme – plans de prévention des risques (PPR)
- Etudier les risques pour la Polynésie française des changements climatiques
- Quantifier les risques économiques et sociaux des changements climatiques

→ Gestion, avec deux aspects, prévention et crise

- Estimer régulièrement les moyens disponibles pour répondre aux crises
 ponctuelles et assurer la régularité des exercices de prévention
- Intégrer davantage les risques dans les outils Plans Généraux d'Aménagement PGA et Plans de Gestion des Espaces Maritimes PGEM —, études d'impact...
- Prendre en compte les risques dans les décisions de développement économique
- Prévoir et gérer les déplacements de populations et leurs conséquences économiques et sociales

→ Information et participation

- Améliorer la sensibilisation de la population en :
 - communiquant en langue locale exemples concrets
 - la faisant participer et en allant vers elle
 - développant des outils de gestion participatifs
 - s'appuyant sur les réseaux associatifs
 - mesurant l'efficacité des campagnes d'information
- Diffuser l'information scientifique à l'ensemble de la population
- Sensibiliser les scolaires
- Informer sur les conséquences des risques notamment en matière d'assurance
- Sensibiliser les communes sur leurs responsabilités

3. Que faire pour mieux connaître et surveiller les écosystèmes ?

→ Là encore, les participants ont défini comme dénominateur commun de travail de considérer que leurs travaux s'inscrivaient dans la zone de la limite bathymétrique de 100 mètres.

Egalement, les participants ont identifié comme élément de succès indispensable la fédération des institutions, de leurs services et de leurs moyens.

Les recommandations pour mieux connaître et surveiller les écosystèmes sont :

→ Connaissance

- Affréter un bateau de recherche
- Valoriser et centraliser les recherches antérieures
- Valoriser et centraliser les connaissances traditionnelles
- Vulgariser les données scientifiques
- Déterminer en commun les priorités et futurs axes de recherche

→ Surveillance

- Définir les priorités et problématiques
- Définir les indicateurs en fonction des besoins
- Assurer un suivi politique par rapport aux conclusions de la recherche
- Mettre en place un observatoire et assurer un suivi continu

« entre menaces et potentiels, la mer fragile promesse d'avenir»

Grenelle de la Mer en Polynésie française

Détail des propositions Atelier 2

- Président de l'Atelier
 - Madame Nicole BOUTEAU, Adjointe au Maire de Papeete
- Rapporteurs
 - Madame Paula MEYER, Ministère de l'environnement en Polynésie française
 - Monsieur Dominique PERSON, chef du Service des Affaires Maritimes

■■■ « entre menaces et potentiels, la mer fragile promesse d'avenir»

Grenelle de la Mer en Polynésie française

■■■ Les questions traitées par l'Atelier 2

- 1. Comment favoriser le développement durable des activités maritimes économiques existantes ?
- 2. Quelles solutions pour protéger et valoriser les écosystèmes marins et les ressources naturelles associées ?
- 3. Comment favoriser les transports maritimes inter-insulaires durables pour désenclaver les archipels ?

■■ 1. Comment favoriser le développement durable des activités maritimes économiques existantes ?

→ Le groupe a considéré les aspects suivants du développement durable : les aspects environnementaux, économiques et sociaux.

→ La dimension environnementale

- Inciter les communes à mettre en place des plans de gestion Plans Généraux d'Aménagement — PGA — et Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM — et assurer leur coordination
- Inciter chaque acteur à une gestion de ses déchets et de son assainissement
- Encadrer toutes les activités économiques maritimes par une structure adaptée — type agence de développement
- Favoriser l'utilisation de sources d'énergies renouvelables à l'ensemble des activités maritimes économiques

→ La dimension sociale

- Sensibiliser par la formation et l'information, l'ensemble des acteurs économiques à la nécessité de protection de l'environnement
- Sanctionner en cas de non-respect
- Donner plus de moyens et de pouvoirs aux organismes de contrôle

→ La dimension économique

- Coordonner les politiques publiques :
 - limiter l'intervention publique concurrence des SEM favoriser les synergies entre les différents intervenants/services publics
 - mettre en place un guichet unique en matière de développement durable
 - définir et mettre en place des zones prioritaires d'activités économiques — zonage
 - réserver du foncier littoral dédié aux activités maritimes
 - réviser la réglementation pour réduire les freins administratifs procédures, délais d'instruction, inflation réglementaire et législative
- Financer la recherche et le développement et l'innovation :
 - incitations fiscales zones franches, défiscalisation,...
 - financement de l'innovation et soutien de la recherche appliquée pôles de compétitivité
- Renforcer les bonnes pratiques :
 - assurer les formations aux métiers de la mer
 - définir un guide des bonnes pratiques, procédures qualité
 - labelliser les activités et y associer des financements connexes
- Assurer la prospective :
 - favoriser la venue des croisiéristes étrangers visas
 - rechercher des produits à forte valeur ajoutée
 - favoriser une diversification des activités

2. Quelles solutions pour protéger et valoriser les écosystèmes marins et les ressources naturelles associées ?

→ Préalable : définir un plan de sauvegarde et de valorisation des écosystèmes marins et des ressources naturelles associées pour mettre en oeuvre la stratégie pour la biodiversité dela Polynésie française

Sur cette base, trois axes de travail : Sauver, Conserver & Valoriser

→ Sauver : court terme — urgence

- Effectuer un inventaire :
 - faire identifier par la recherche les menaces dans tous les domaines
 y compris économique
 - identifier les zones à sauver ; utiliser les outils existants, Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM —, Aires Marines Protégées, Parcs marins, classement en espaces naturels protégés,...
- Eduquer et sensibiliser les populations, créer les outils et sensibiliser sur les dégradations par des actions de terrain
- Volet réglementaire : sanctionner les dégradations, restaurer les zones dégradées y compris par le nucléaire, mettre en place des régimes différents de prélèvement de la ressource entre professionnels et autres

→ Conserver

- Connaissance et suivi :
 - améliorer la connaissance création d'un observatoire
 - relier Plans Généraux d'Aménagement PGA et Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM
- Participation & implication :
 - faire participer la population, les pêcheurs, les conseils municipaux
- Contrôle, police et réglementation :
 - appliquer la réglementation
 - généraliser la création de gardes nature
 - renforcer les réglementations et la surveillance des extractions
 - réglementer les eaux de ballast
 - contrôler la surpêche et définir une réglementation qui s'applique pour toutes les espèces protégées – taille, quantité, lieux, quotas, techniques de pêche,...

- assouplir la réglementation trop restrictive et revenir au droit coutumier – Rahui, Tapu
- autoriser et promouvoir les activités d'élevage, notamment pour la tortue ; question de l'opportunité, de la faisabilité et de la légitimité au regard des conventions internationales

→ Valoriser

Connaître :

 connaître et quantifier les ressources et écosystèmes valorisables y compris les énergies

■ Développer :

- faire connaître les ressources et écosystèmes écotourisme, aquarium, parcs marins,...
- valoriser ces ressources et écosystèmes sur un plan économique aquaculture d'espèces locales, protection des ressources hauturières

Encadrer :

- lutter contre le bio-piratage
- encadrer les activités de loisirs qui prélèvent sur les stocks ou qui nuisent à la ressource — observations mammifères marins

3. Comment favoriser les transports maritimes inter-insulaires durables pour désenclaver les archipels ?

- → Deux dimensions à prendre en considération
 - Les transports
 - L'aménagement

→ Les transports

- Développer ou rénover une flotte adaptée et durable –fréquence, type –mixte fret/passagers,...
- Formaliser les conditions de mise en place de la continuité territoriale
- Moduler la politique tarifaire et soutenir l'investissement

→ L'aménagement

- Utiliser les outils d'aménagement schéma d'aménagement et de développement durable et développer un schéma adapté de desserte maritime
- Développer les activités économiques secteur primaire, tourisme... pour encourager le maintien des populations et les transports
- Développer les transports inter-archipels au niveau communal
- Créer des structures de maintenance et former le personnel local

Grenelle de la Mer en Polynésie française

Détail des propositions Atelier 3

- Président de l'Atelier
 - Monsieur Howard VAIRAAROA, Maire de la commune de Fakarava
- Rapporteurs
 - Madame Paula MEYER, Ministère de l'environnement en Polynésie française
 - Mademoiselle Ambre VAN CAM, Ministère des Ressources de la Mer en Polynésie française

■ ■ ■ ■ « la mer, une passion a partager »

Grenelle de la Mer en Polynésie française

■■■ Les questions traitées par l'Atelier 3

- 1. Comment remédier aux déficits de formation liés aux métiers de la mer ?
- 2. Comment protéger et valoriser le patrimoine culturel de la mer ?
- 3. Comment sensibiliser et éduquer à l'environnement marin, à l'importance de la mer et de ses valeurs ?

1. Comment remédier aux déficits de formation liés aux métiers de la mer ?

→ Valoriser et structurer les métiers de la mer :

- Sensibiliser le politique à la valeur des métiers de la mer
- Sensibiliser à la connaissance des métiers de la mer dès le collège,
 lycée forum, cellule d'information et d'orientation, rencontres avec les professionnels

→ Faire un état des lieux des formations

- Formations maritimes marins
- Formations liées aux métiers de la mer terre
- Identifier les déficits

→ Mettre en place les formations adaptées

- Formations d'encadrement
- Métiers d'avenir issus de la Recherche & Développement
- Formations hors de la Polynésie française

→ Créer un centre unique de formation aux métiers de la mer

- Pêche , plaisance, commerce, travail du poisson, aquaculture, perliculture, tourisme, loisirs,...
- Renforcer la formation continue, faciliter l'insertion des jeunes diplômés par le biais de contrat d'apprentissage et valoriser l'expérience – Validation des Acquis de l'Expérience, reconnaissance de l'expérience,...

2. Comment protéger et valoriser le patrimoine culturel de la mer ?

Elaborer une stratégie de préservation et de valorisation du patrimoine

→ Définir ce que recouvre le patrimoine culturel marin

 Inventaire et évaluation de l'état du patrimoine : vivant, patrimoine culturel matériel et immatériel

→ Encadrer et réglementer

- Restaurer l'accès à la mer
- Protéger les écosystèmes lagonaires et côtiers (par une planification de type Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM)
- Valoriser le Rahui
- Soutenir les projets de classement au patrimoine mondial de l'Humanité UNESCO

→ Promouvoir une stratégie de développement

- Réhabiliter les sites patrimoniaux
- Développer le tourisme culturel
- Aménager et gérer durablement l'espace maritime
- Développer des activités nautiques traditionnelles piroque à voile
- Mettre en valeur les épaves et sites archéologiques maritimes

→ Valoriser la culture par la communication et la pédagogie

- Organiser des événementiels maritimes qui intègrent la culture
- Diffuser le savoir-faire traditionnel au travers de ces évènements
- Soutenir la création d'une école de navigation traditionnelle (navigation, à voile, aux étoiles, projets d'échanges culturel à l'échelle de la Polynésie).
- Sensibiliser les scolaires à la culture maritime (peuplement de la Polynésie, atelier de pêche traditionnelle, navigation...)
- Favoriser la diffusion audiovisuelle du patrimoine culturel
- Créer un musée de la mer en Polynésie qui intègre l'aspect culturel polynésien

3. Comment sensibiliser et éduquer à l'environnement marin, à l'importance de la mer et de ses valeurs ?

- → Trois axes principaux
 - définir les messages
 - définir les publics
 - proposer des actions

→ Définir les messages

- Protection, connaissance
- Sécurité en mer
- Valeurs de la mer

→ Définir les publics

- Les enfants
- Les pêcheurs et professionnels
- Les utilisateurs occasionnels
- Les pouvoirs publics notion d'exemplarité
- Les touristes, nouveaux arrivants
- Les médias

→ Proposer des actions

- Créer des lieux pédagogiques vivants sentiers marins, sous-marins, activités pédagogiques,...
- Avoir une personne référente par commune
- Soutenir le rôle des associations
- Organiser des évènements culturels et sportifs
- Coordonner les acteurs internet
- Diffuser l'information dans les bateaux qui desservent les îles
- Adapter les programmes scolaires
- Mettre en valeur l'existant PGEM Plans de Gestion des Espaces Maritimes, etc..

« entre menaces et potentiels, la mer fragile promesse d'avenir»

Grenelle de la Mer en Polynésie française

Détail des propositions Atelier 4

- Président de l'Atelier
 - Monsieur le Sénateur Richard TUHEIAVA
- Rapporteurs
 - Mademoiselle Emmanuelle GINDRE, Ministère de l'Environnement en Polynésie française
 - Madame Sophie-Dorothée DURON, Responsable de l'antenne de l'Agence nationale des Aires Marines Protégées

■■■■ « entre menaces et potentiels, la mer fragile promesse d'avenir»

Grenelle de la Mer en Polynésie française

■■■ Les questions traitées par l'Atelier 4

- 1. Comment intégrer dans la politique nationale maritime les préoccupations de l'Outre-Mer ?
- 2. Quelles nouvelles coopérations régionales et ultramarines développer et comment ?
- 3. Comment prendre en compte les communautés dans la gestion de leurs espaces maritimes environnants ?

1. Comment intégrer dans la politique nationale maritime les préoccupations de l'Outre-Mer ?

Les participants ont souhaité tout d'abord exprimer et affirmer qu'avec 50% de l'espace maritime de la France, la Polynésie française était ainsi un **élément essentiel** d'une politique maritime d'envergure.

Trois orientations principales ont été examinées pour atteindre cet objectif : le plan géopolitique, les échanges inter-services entre métropole et Polynésie française et les échanges inter-professionnels.

→ Sur le plan géopolitique

Prendre en compte la place de la France au sein du Pacifique grâce à la Polynésie française ; deux volets : national et international

- Volet national
 - ajouter un volet Outre-Mer dans le Grenelle de la Mer et à la politique nationale maritime
 - distinguer dans la réflexion les collectivités d'Outre-Mer du Pacifique, Polynésie française et Nouvelle-Calédonie
 - intégrer aux ordres du jour de l'intergroupes parlementaire ultramarin, les préoccupations maritimes de l'Outre-Mer
 - réaliser une étude des avantages comparatifs de l'Outre-Mer par rapport aux attentes métropolitaines pour mieux le "vendre"



- systématiser la présence de la PF dans le cadre des discussions internationales;
- intégrer dans la politique internationale de la France, la Polynésie française : provoquer la renégociation de la convention de Montego Bay et faire tenir la réunion en Polynésie française.

→ Sur le plan des échanges interservices métropole-Polynésie française

- Prendre en compte la parole de la Polynésie française (sur les avis et en amont des avis)
- Se connaître, diffuser les organigrammes et identifier les acteurs et décisionnaires qui fait quoi
- Organiser un véritable partenariat entre les services avec des échanges entre fonctionnaires des services pour l'élaboration de la politique et sa mise en œuvre
- Mettre en place des réunions bi annuelles des représentants Outre-Mer et métropole (réunions en métropole et en Outre-Mer)

→ Dans la dimension "échanges interprofessionnels"

- Organiser des échanges d'expérience entre les professionnels
- Favoriser les partenariats entre professionnels de métropole et d'Outre-Mer
 syndicats, associations,...

2. Quelles nouvelles coopérations régionales et ultramarines développer et comment ?

Constat : il existe un maillage assez serré des coopérations régionales maritimes

Trois axes de travail se dégagent sur les niveaux locaux, régionaux et européens.

→ Au niveau local

- Organiser le travail interministériel
- Améliorer les circuits d'échanges y compris avec la société civile

→ Au niveau régional

- Mettre en place un cadre de coopération avec les autres collectivités Outre-Mer du Pacifique pour favoriser le dialogue politique, rassembler et discuter des intérêts communs : créer un Comité régional des 3 collectivités (PF, NC, WF) qui se réunirait une fois par an ou tous les deux ans avec l'Etat,
- Mutualiser les ressources financières disponibles pour un même niveau de service
- Dépasser le cadre régional océanien insulaire: ne pas exclure des acteurs importants sur un plan mondial (ex en matière de pêche): Amérique latine, pays bordant la façade américaine du Pacifique, Europe et Asie (Chine)
- Prendre en compte la dimension anglo-saxonne de la région :
 - l'approche anglo-saxonne n'est pas la même que l'approche française notamment en termes de réglementation
 - s'enrichir de cette vision et faire partager la vision francophone;
 - la France doit peser pour imposer le bilinguisme dans les coopérations régionales

→ Au niveau européen

- Attirer l'attention de l'Europe sur la prise en compte en amont des spécificités, notamment dans la politique des pêches dans le Pacifique
- Rendre l'accès au financements européens moins complexe
- → Faire de l'océan un élément de la culture de la Polynésie française dans la coopération régionale

3. Comment prendre en compte les communautés dans la gestion de leurs espaces maritimes environnants ?

Préalable posé par les participants : faire recenser les connaissances traditionnelles en matière de gestion de l'espace maritime (méthode de pêche, rahui..). L'échelon proposé pour ce faire : la commune ou commune associée (île).

- → Trois axes de propositions
 - Impliquer les populations locales
 - Rendre les populations force de proposition
 - Mener les adaptations réglementaires

→ Impliquer les populations locales

- Informer les populations sur les actions menées à l'échelle de leur commune sur les projets de constructions, d'aménagement,...
- Responsabiliser les maires dans leur rôle de coordonnateur et d'informateur public — Plans Généraux d'Aménagement — PGA — et Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM —, mise en place d'un kiosque info-mer au niveau des mairies
- Soutenir les actions des associations (sur le plan financier, de la formation ou du conseil juridique) pour l'organisation des manifestations régulières sur le terrain, impliquer les populations et travailler la prise de conscience

→ Rendre les populations force de proposition

- Donner aux populations des méthodologies de travail en commun pour définir leurs besoins
- Mettre en place un guichet unique pour faciliter la réalisation des démarches administratives au niveau des mairies
- Offrir du conseil administratif et juridique pour l'élaboration des dossiers et concrétiser les projets ...
- Valoriser les actions locales (associations ou non) par des labels,
 encourager à la réalisation de chartes

→ Mener les adaptations réglementaires

- Reconnaître un droit communautaire qui devienne opposable
- Revoir les modalités de réalisation et de gestion des Plans de Gestion des Espaces Maritimes — PGEM — en impliquant davantage la population et les associations
- Veiller à articuler les dispositifs des Plans Généraux d'Aménagement PGA
 et des Plans de Gestion des Espaces Maritimes PGEM,
- Développer les espaces réglementés pour impliquer les populations sur leur gestion (type aires marines protégées)

■ ■ ■ ■ composition du comite de pilotage

Grenelle de la Mer en Polynésie française

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT EN POLYNESIE FRANCAISE :

- Madame Augustine SHAN-SEI-FAN, directrice de cabinet
- Madame Paula MEYER, chargée de la biodiversité et des changements climatiques
- Mademoiselle Emmanuelle GINDRE, conseiller technique, affaires juridiques

MINISTERE DES RESSOURCES DE LA MER EN POLYNESIE FRANCAISE :

Mademoiselle Ambre VAN CAM, chargée de l'aquaculture

MINISTERE DES TRANSPORTS EN POLYNESIE FRANCAISE :

Madame Jade HUIOUTU, conseiller technique

DELEGATION A LA RECHERCHE EN POLYNESIE FRANCAISE :

• Madame Priscille FROGIER, Déléguée à la Recherche

SERVICE DES AFFAIRES MARITIMES :

Monsieur Dominique PERSON, chef du service

DELEGATION REGIONALE A LA RECHERCHE ET AUX TECHNOLOGIES

 Monsieur le Professeur Pierre MERY, Délégué Régional à la Recherche et la Technologie

■■■ AGENCE DES AIRES MARINES PROTEGEES (Antenne Polynésie)

 Madame Sophie-Dorothée DURON, responsable de l'antenne polynésienne de l'Agence des Aires Marines ProtégéesPolynésie

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Madame Miri TATARATA

SERVICE DE LA PECHE

- Monsieur Stephen YEN KAI SUN, chef de service
- Monsieur Arsène STEIN

SERVICE DE LA PERLICULTURE

Monsieur Cédrik LO

ANIMATEUR des ateliers de travail et de la restitution officielle

M. Laurent DEVEMY, MCDC Consulting

Grenelle de la Mer en Polynésie française

AL WARDI Sémir Université de la Polynésie française

ALINE Monette Tahiti Yacht Charter
AMARU Ollivier Pilotage Papeete

Amiral VICHOT Jean-Louis COMSUP

TUAIRAU Annick Assemblée de Polynésie française

ATEO Fernand Fédération des pêcheurs lagonaires de la

Polynésie française Te hotu te moana

ATIU Marc Syndicat des armateurs pêcheurs hauturiers

lagonaires

BAGNIS Raymond Proscience

BAMBRIDGE Tamatoa Sociologue CNRS

BEGLIOMINI Bernard GIE Tahiti Tourisme et plongée sous-marine

BENET Agnès IFRECOR

BERTHOD André Cabinet CABEM Marine Surveyor BLANCHART Karine Formatrice hôtesses en mer

BORDET Patrick Port Autonome

BOUTEAU Nicole Présidente atelier 2

BUCHIN Teiva GIE Bora Bora Activités

BUILLARD Michel Député Maire
BUTSCHER Henri Armateur Thonier
CABRAL Philippe Gauguin Perle

CC GILLES Jean-Michel COMAR

CHAGNE Yvon Représentant de la Vice-Présidence

CHATEL Ghyslain CSA IDV et ISLV

CHIREZ Alain Université de la Polynésie française
CHONG Fasan Président de l'académie «reo paumotu»

CHOUICHA Fatima Ministère des Archipels
CICCULLO Christophe Service Jeunesse et sports

CORNETTE DE ST CYR Henri Saga polynésie

COWAN Vetea Vice-Président du syndicat des activités

nautiques

DAVIES Neils Station GUMP, Berkeley, Moorea

DAVIO Claude Institut de formation maritime pêche et

commerce

DE ROSEMONT Moeava Ass. Manta Polynesia

DE WOLBOCK-CHATILLON Eric Inspection du travail dans les armées

DEAT Eric Ministère de la solidarité

DEBENE Marc Université de la Polynésie française

DEBITUS Cécile IRD

DELAPORTE Justinien Syndicat Activités Nautiques

DESCHAMPS Silvy Défi pour la Terre
VANIZETTE Gérard Service du Tourisme

DOUDOUTE Yves Association HAURURU

DURON Sophie-Dorothée Agence des aires marines protégées

EGRETAUD Charles Pae Tai Pae Uta

FEVRE Georges CMNP

FOUGEROUSE Angélique Service de la perliculture FROGIER Tea Délégation à la recherche

GALENON Patrick CSTPFO

GALENON Raina Ministère du Tourisme

GASPAR Cécile Association Te Mana o te Moana

GINDRE Emmanuelle MEV

GRAND Simone Présidente de la SEO
HAOATAI Mireille GIE Poe No Raromatai
HOLOZET Marcelle Mairesse de Teahupoo

JACQUET Guy Association de protection de l'environnement

JAHAN Jérémy Commission Environnement Assemblée de la PF

LAGOUY Elodie Reef Check

LAINE Francis Perliculteur de Ahe

LARIVIERE Bruno STH Marine

LE BIHAN Onyx Mairie Moorea

LE MARECHAL Benoît Service de la Pêche

LE PENNEC Marcel Université de la Polynésie française

LEDUC Rosita service de la perliculture

LEHARTEL Jean-Paul CESC LENFANT Alexandre SPPP

LEVERT Eric MEEDDAT – Direction des affaires maritimes

(Paris)

LO Cédrik Service de la Perliculture

LUCIDOR Benoît ADEME LV PELTIER Justin COMAR

MAMAATUAITAPU Victor Assemblée de Polynésie française MARERE Tetaha Fédération de la pêche lagonaire

MARTIN Alfred GIE Poe Rava Nui

MATAOA Georges Syndicat des petits et moyens producteurs de PF

MERCADAL Cédric APF - Commission Environnement

MERY Pierre DRRT

MEYER Jean-Yves Délégation à la recherche MOE Elisabeth GIE POE O TAHITI NUI MONIER Christian Service de la Pêche

MONNET Michel Directeur de Tahiti Nautic Center (Nauti Sport)

MONTET Christian Université de la Polynésie française

MOORIAVavituPae Pae No Te OraMOORIAVaihereService de la perlicultureNASSEFlorentSin Tung Hing Marine

NIMAU Maru Syndicat des marins pêcheurs

OLIVIER Daniel Armateur pêche navire «Oiseau des Iles»

OTTINO Hiria Présidence

PALACZ Daniel SA Daniel PALACZ

PEAUCELLIER Bruno Service des relations internationales

PELTZER Louise Université de la Polynésie française

PERE Richard Syndicat des pêches professionnelles de haute

mer de Polynésie Française

PEREZ Stéphane Chantier Naval du Pacific Sud
PERSON Dominique Service des affaires maritimes

PITA Mathias Représentant des pêcheurs au Comité permanent

du PGEM de Moorea

PLANES Serge CRIOBE

PLICHART Régis Ministère du Tourisme

PLICHART Vetea SDR

POINSIGNON Eric Service Urbanisme

PORLIER Alfred GIE PPNPP

CHAN Maxime Président de l'atelier 1
PUTU Lister VP fédération lagonaire
QUINQUIS Bran Association 2D Attitude
REMOISSENET Georges Service de la Pêche

REY Ethode Président de la confédération des armateurs
RICHMOND Vaihere Direction de la Santé - Service Hygiène et

Salubrité Publique

ROCHETEAU Catherine DPAM

ROLAND Oldham Moruroa E Tatou

SAGE Winiki FAPE

SANDFORD Géo Fédération FAPE

SANDFORD Francis Ministère des resources de la mer

SANDRAS Bruno Maire de Papara

SHAN SEI FAN Augustine MEV

SIU Gérard Président du syndicat des activités nautiques

STEIN Arsène Service de la Pêche

TAMITOTERAI Hervé Représentant du 2ème VP APF
TANETOA Mainui Service de la perliculture

TAPUTUARAI Charles DPAM

TAQUET Marc IFREMER

TATARATA Miri Direction environnement

TAURAA Henri Président de la Chambre de l'agriculture et de la

pêche lagonaire

TAURU Anapa Perliculteur (Gauguin perle) et négociant

TAYALE Alexandre Association Te Honu Tea

TCHEPIDJIAN Benoît Président du syndicat pour le développement de

l'aquaculture en Polynésie française

TEAHAMAI Olivier Syndicat des gens de la mer

TEHAAMATAI Glen Tahiti Pearl Market
TEIHOTU Lionel GIE Tahiti Tourisme

TEIKIHUUPOKO Toti Motu Haka TEMARU Teua Présidence

TERIITEPAIATUA Maihi Président du SPC, maire de Teavaro

TERTRE Fabien Service de la perliculture
TETOE Teanatea Pae Pae No Te Ora

TETUANUI Willy Direction de l'environnement

TUHEIAVA Richard Sénateur, Président de l'atelier 4
TUPANA Pioi Syndicat des gens de la mer

VAIRAAROA Howard Maire de Fakarava, Président de l'atelier 3

VAN CAM Ambre Ministère des ressources de la mer

VECCELLA Robert Association de recherche en Archéologie navale

VIDEAU Bruno Expert maritime

WANG CHEOU Roland SPPHMPF

WARY David Association 2D Attitude

WILLIAMS Mia SPMPPF WONG Francis GIE PPNPP

WONGIoaneGIE Tahiti TourismeYEN KAI SUNStephenService de la Pêche

■ ■ ■ ■ annexe : contributions ecrites reçues

Grenelle de la Mer en Polynésie française

- Contribution de l'association 2D attitude
- Contribution de l'association BioFenua
- Contribution de Monsieur Laurent Foulon
- Conclusion de l'état des lieux changement climatique en Polynésie française
- Contribution des services du tourisme
- Contribution de l'Institut Louis Malardé
- Contribution Service de la pêche
- Contribution du ministère de la solidarité de l'habitat et de la famille, en charge de la réforme de la protection sociale généralisée
- Contribution de Monsieur Eric DEAT
- Contribution de l'association Te Honu Tea
- Contribution de la Direction de l'environnement
- Contribution du service du développement rural, département QAAV
- Contribution du ministère de la jeunesse et des sports et de la vie associative
- Contribution de Mr LE LAN Georges

Contributions à lire en ligne in extenso sur http://www.environnement.gov.pf

contact :
secretariat@environnement.min.gov.pf

renseignements: http://www.legrenelle-mer.gouv.fr/

http://presidence.pf



HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE



Ministère des Ressources de la Mer Ministère de

Ministère de l'Environnement